

## Règlement intérieur

Chez Magicfit, nous veillons au confort de tous nos adhérents.

C'est la raison pour laquelle nous avons rédigé ce règlement intérieur et établi 7 règles d'or pour garantir le confort de chaque adhérent lorsqu'il vient s'entraîner !

### **RÈGLE 1 | ACCÈS AUX CLUBS**

Chaque adhérent doit être muni de sa carte d'accès MAGICFIT. Cette carte magnétique doit être badgée à l'entrée du club pour que le personnel puisse en vérifier la validité.

Les personnes bénéficiant d'une séance d'essai sont tenues de respecter les mêmes règles que les adhérents du club.

### **REGLE 2 | HYGIENE, PROPRETE & SECURITE**

En venant s'entraîner dans un club MAGICFIT, l'adhérent se doit de porter des vêtements de sport adaptés (il est strictement interdit de s'entraîner torse nu) et notamment des chaussures de sport propres. L'utilisation d'une serviette individuelle est obligatoire, l'adhérent doit déposer sa serviette sur les machines avant utilisation afin d'éviter un contact direct avec les appareils et de préserver le confort de chacun.

L'adhérent devra prendre connaissance du mode d'emploi des appareils avant toute utilisation et devra les utiliser dans les conditions prévues – telles que mentionnées sur les appareils. En cas de doute, l'adhérent est invité à demander à une personne membre de l'équipe du club MAGICFIT la manière d'utiliser un appareil.

Chaque adhérent s'engage en cas d'accident dont il serait témoin à alerter immédiatement les secours.

Tout adhérent est tenu de cesser toute pratique des activités proposées dans le club si son état physique et/ou psychologique ne lui permet plus de pratiquer lesdites activités.

### **REGLE 3 | AFFAIRES PERSONNELLES & RESPONSABILITE**

Les vestiaires et sanitaires sont à la disposition des adhérents qui doivent les laisser en bon état. Après s'être changés, les adhérents sont tenus d'utiliser les casiers mis à leur disposition afin d'y déposer leurs effets personnels pendant leur entraînement et les verrouiller avec cadenas.

- Il est interdit d'encombrer les plateaux d'entraînement avec ses affaires personnelles.
- Il est strictement interdit de laisser ces affaires dans les casiers une fois l'entraînement terminé.

### **REGLE 4 | UTILISATION DES EQUIPEMENTS & SORTIE DU CLUB**

MAGICFIT met à disposition de tous un produit nettoyant et de l'essuie-tout pour permettre à chaque adhérent de nettoyer l'équipement après utilisation.

Après utilisation, il est demandé à chaque adhérent de décharger les barres et de ranger les poids libres et haltères à leur place. Enfin, il est demandé aux adhérents de libérer le club MAGICFIT 10 minutes avant sa fermeture.

### **REGLE 5 | SAVOIR-VIVRE**

Les adhérents sont tenus de respecter les règles envers les autres adhérents et les équipes des clubs MAGICFIT.

Les animaux sont interdits et il est bien évidemment interdit de fumer à l'intérieur des clubs, d'y introduire des boissons alcoolisées et d'introduire, de consommer ou de vendre des produits dopants dans l'enceinte du club.

### **REGLE 6 | RESERVATION DE COURS**

Nous mettons à disposition de nos adhérents une application mobile. Afin de pouvoir consulter le planning des cours et ainsi réserver les séances de small groupe. La direction MAGICFIT se donne le droit pour toute réservation non annulée au préalable de suspendre votre accès aux services de l'application mobile pour 1 MOIS.

### **REGLE 7 | SUSPENSION D'ABONNEMENT**

La direction MAGICFIT se réserve le droit de refuser l'accès à un ou plusieurs de ses clubs, temporairement ou définitivement, en cas de manquement grave au règlement intérieur et de résilier le contrat d'adhésion dans les conditions prévues par ce dernier.